



TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN AGRICULTURE

MADRPM/DERD • N° 48 • Septembre 1998 •

CNTTA

Préparation de la Campagne Agricole 1998-1999

Propositions d'Actions et de Mesures

Introduction

La préparation de la prochaine campagne agricole s'appuie sur les grandes lignes d'orientation autour desquelles s'articule la politique agricole, à savoir:

- L'amélioration des revenus des agriculteurs;
- La contribution à la garantie de la sécurité alimentaire;
- L'intégration de l'agriculture dans l'économie nationale et internationale.
- La conservation des ressources naturelles.

Les principaux objectifs visés concerneront:

- la poursuite des efforts ayant pour objet l'utilisation rationnelle du potentiel de l'ensemble des terres agricoles disponibles, tout en veillant à une adaptation progressive des cultures aux potentialités naturelles des différentes zones de production.
- l'amélioration des performances productives des différentes cultures pratiquées en Bour et en irrigué. Pour le Bour, les interventions spécifiques tiendront compte du scénario climatique afin d'en tirer le meilleur profit, notamment pour les cultures céréalières. Pour l'irrigué, l'action sera centrée sur la poursuite de l'exécution des stratégies de mise en valeur agricole au niveau de chaque périmètre, telles qu'elles ont été définies avec les différents partenaires. Les cultures d'exportation et la betterave à sucre feront l'objet d'un plan de mise en culture qui tient compte de l'ensemble des exigences techniques et logistiques ainsi que des paramètres d'écoulement et de commercialisation.

La réalisation de ces objectifs se fera à travers notamment:

- la poursuite des efforts visant la levée des contraintes qui entravent l'accès au crédit agricole et la restructuration de la CNCA;
- l'amélioration de la compétitivité de nos produits sur le marché intérieur et à l'exportation par un meilleur ciblage des incitations et la réduction du poids de la fiscalité indirecte affectant les activités agricoles;
- la garantie d'une protection suffisante de la production nationale dans le cadre des respects de nos engagements internationaux et en veillant à l'utilisation prioritaire de cette dernière;

● l'approvisionnement des agriculteurs en intrants dans de bonnes conditions sur les plans de la quantité et de la qualité;

● le renforcement des actions et mesures visant l'organisation des agriculteurs et l'amélioration des conditions de commercialisation intérieure des produits agricoles;

● la diversification des produits agricoles exportés et des débouchés à travers la valorisation des possibilités offertes par les accords de coopération (Union Européenne) et la consolidation de nos acquis sur les nouveaux marchés tels que ceux du PECO et d'Amérique du Nord;

Principales mesures Campagne agricole 1998-99

① Le prix d'achat du blé tendre à la production a été fixé à 250 Dh le quintal afin de permettre aux agriculteurs d'écouler leur production dans de bonnes conditions. Malgré les aléas climatiques, ce prix devait être fixé quitte à le réajuster par la suite.

② Le prix des semences sélectionnées sera réduit de 25Dh/q pour le blé tendre et de 20 Dh/q pour le blé dur et ce, afin d'inciter les agriculteurs à les utiliser d'avantage sachant que seules 16% des exploitations recourent actuellement à de telles semences.

③ Les prix de certains intrants, notamment ceux des engrais phosphatés, seront révisés à la baisse. Des concertations sont en cours avec le Ministère de l'Energie et des Mines sur les modalités de cette baisse qui sera annoncée très prochainement.

④ La mise en place de nouvelles mesures destinées à faciliter la procédure d'octroi des crédits par la CNCA. En ce sens, le mode d'octroi des crédits agricoles actuellement en vigueur va être remplacé par un mécanisme intégré qui tient compte des caractéristiques, de la taille et de la localisation des exploitations.

⑤ La reconduction du programme d'assurance contre la sécheresse. Il s'agit ensuite de l'instauration d'un système d'assurance agricole multi-risques consistant en un couplage entre les actions de la CNCA et de l'assurance.

⑥ La poursuite du programme national de sauvegarde du cheptel. A cet effet, 300.000 quintaux d'orge seront importés dans les mois à venir et ce dans l'hypothèse d'une récolte moyenne ■.

SOMMAIRE

n° 48

- Financement, Principales mesures..... p.1
 - Assurance agricole, Incitations, Exonérations fiscales, Protection à la frontière, Approvisionnement en facteurs de production..... p.2
 - Commerce intérieur, Exportations agricoles, Suivi et encadrement de la campagne agricole, Principales actions en matière d'élevage..... p.3
 - Synthèse des mesures et actions (productions végétales)..... p.4
- un encadrement rapproché des agriculteurs et l'organisation de vastes campagnes ciblées de transfert de technologie.

Financement

Les mesures prises par l'Etat en matière de traitement du surendettement des agriculteurs ont permis le démarrage de la campagne agricole 1997-98 dans de bonnes conditions sans pour autant assainir de façon durable la situation des agriculteurs vis-à-vis de la CNCA. En effet:

- parmi les 265.000 agriculteurs concernés par l'opération de consolidation, 91.000 agriculteurs ont signé leurs contrats pour un montant de 4 milliards de Dirhams contre un encours de 9,6 Milliards de Dh.
- Parmi les 42.000 petits agriculteurs concernés par l'opération d'annulation des intérêts et sur un encours total de 1491 Millions de Dh (dont 957 Millions de Dh d'intérêts), seuls 2043 agriculteurs ont régularisé leur situation à fin Juillet 1998 pour un montant de 25,1 millions de Dh contre 13,5 millions de Dh d'annulation des intérêts opérée par la CNCA.

S'agissant du montant des crédits distribués par la CNCA durant la campagne agricole 1997-98, une tendance à la diminution par rapport aux années antérieures est observée, ce qui traduit un sous-financement du secteur agricole, une baisse dans les investissements privés et une détérioration de l'endettement des agriculteurs dont les capacités en la matière se trouvent dépassées, et qui sont devenus de ce fait inéligibles au crédit.

Partant de ces constats, et avant de proposer de nouvelles mesures en la matière, la CNCA prépare actuellement un dossier comprenant les éléments suivants:

- L'évaluation du coût de l'opération de traitement du surendettement des agriculteurs ayant régularisé leur situation avec la CNCA

Bulletin réalisé à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Responsable de l'édition: Pr. Ahmed Bamouh

Publication du Comité National de Transfert de Technologie en Agriculture (CNTTA), B.P. 6446-Instituts, Rabat, Tél-Fax: (7) 77-80-63

et l'examen de nouvelles possibilités d'assainissement de la situation des agriculteurs surendettés en mobilisant le solde du montant que l'Etat a réservé initialement à l'opération de traitement des dettes des agriculteurs et qui était évalué à 950 Millions de Dh.

● L'identification des actions communes à mener conjointement par les services du Ministère et les caisses de crédit agricole pour la relance des investissements privés agricoles tout en veillant à ne pas aggraver la situation de l'endettement en mettant en place des régimes de crédit rigoureux et adaptés aux capacités d'endettement des agriculteurs, des financements des exploitations agricoles hors champs de l'éligibilité au crédit doivent être traités sous un régime conventionnel entre l'Etat et la CNCA.

Dans ce cadre, une réflexion est menée actuellement pour la définition d'une nouvelle approche de financement des petits agriculteurs.

Assurance Agricole

Le programme test, mené depuis quatre ans en matière de garantie de la production céréalière contre la sécheresse, s'achèvera avec la campagne en cours. Compte tenu des difficultés de réalisation d'une étude pour la mise en place d'un système global pour l'avenir, il est proposé de proroger le programme sous sa forme actuelle tout en procédant dans l'immédiat à la conception d'un système d'assurance qui répond aux besoins des agriculteurs tels qu'ils ont été révélés par les tests précédents.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que le Ministère de l'Agriculture dispose d'instrument permettant de pallier les effets des aléas climatiques sans qu'ils aient des objectifs de réparation des dégâts individuels.

Ceci étant, il devient de plus en plus impératif de se prononcer sur la démarche à suivre en cas de dégâts occasionnés par différents aléas climatiques non assurables. A ce titre, il est suggéré de prendre en charge toute action qui sera décidée au profit des zones et agriculteurs sinistrés par un mécanisme gouvernemental à mettre en place.

Incitations

La campagne 1998-99 connaîtra le démarrage effectif de l'application des primes à l'investissement au profit des agrumes, olivier, palmier dattier, mécanisation, valorisation de la production agricole et irrigation. Il s'agira d'activer l'adoption des décrets s'y rapportant.

Une mobilisation des services du Ministère, des Chambres d'Agriculture, des Associations Professionnelles et des autorités locales sera effectuée pour mener une vaste campagne d'information afin de tirer le meilleur profit de cette mesure et ce, à travers notamment:

- l'édition d'une brochure d'information sur les primes décidées;
- l'organisation de réunions sectorielles aux échelons provincial et local.

Il y a lieu de souligner que la campagne de sensibilisation doit également mettre l'accent sur les mesures de soutien déjà en vigueur et leur caractère incitatif pour le développement des investissements privés agricoles.

La réussite d'une telle action nécessite l'application d'une approche contractuelle conformément aux plans sectoriels disponibles définis avec les professionnels. Le Plan Agrumicole constitue un modèle où il est prévu de réaliser 4.500 ha par an pour le rajeunissement et le reprofilage variétal, le programme total étant de 35.000 ha. Le Plan Oléicole en cours de finalisation sera réalisé selon le même régime.

Exonérations Fiscales

Dans le cadre de la Loi des Finances relative à l'exercice 1998-1999, les exonérations fiscales à l'importation ont été retenues et adoptées pour les semences de pastèque, de melon et de fenouil, les agents de lutte biologique, les bovins reproducteurs de race pure et les silos en tôle profilée.

Par ailleurs, il convient de mettre l'accent particulièrement sur les problèmes liés à l'application du décret n° 2-83-605 du 29 Juillet 1983 relatif à l'exo-

nération de certains intrants utilisés dans les serres (plastique, fil d'acier, fil de fer,...). Les surcoûts supportés par nos productions agricoles destinées à l'exportation grèvent leur pouvoir compétitif sur les marchés extérieurs où notre principal concurrent (Espagne) bénéficie, en plus d'un fort soutien à la production, de multiples avantages (accès libre sur les marchés de l'Union Européenne, primes de restitution sur les autres marchés...). Il devient urgent, alors que nous sommes en phase de mise en culture pour la prochaine campagne qu'une commission interministérielle regroupant les départements concernés (Affaires Générales, Finances, Commerce et Industrie, Agriculture) examine rapidement ce dossier afin de déboucher cette situation.

S'agissant des demandes d'exonérations fiscales non retenues dans la Loi des Finances, il y aura lieu de les examiner ultérieurement du fait des impacts positifs attendus de leur mise en œuvre pour la réduction des charges de certains intrants agricoles (tels que les semences céréalières) le développement des cultures sous serres destinées à l'exportation, la mécanisation agricole (restriction de l'importation du matériel d'occasion), l'élevage,...

Protection à la frontière

La protection à la frontière constitue l'un des instruments déterminants de la formation des prix des produits agricoles sur le marché intérieur. En application des engagements du Maroc pris dans le cadre de l'Accord du GATT, les importations de céréales, de sucre, d'oléagineux et de leurs dérivés ont été libéralisées depuis Mai 1996. Cette libéralisation a été accompagnée par la mise en place d'une protection à la frontière visant les objectifs suivants:

- La protection du producteur national;
- La protection du consommateur;
- La stabilisation de la charge budgétaire de la compensation;
- La réduction de la variabilité des prix intérieur;
- La transmission des signaux du marché international;
- Le respect des niveaux des tarifs consolidés au GATT.

Le problème majeur qui continue à entraver le bon fonctionnement du système de protection à la frontière demeure l'absence d'un mécanisme flexible et transparent pour la modification des quotités tarifaires. Une réflexion a été menée à ce sujet et a permis de concevoir un système qui permet de résoudre provisoirement cette question. Il consiste en l'application d'un tarif décroissant offrant une meilleure stabilisation des prix d'entrée à l'importation. Des amendements à la Loi des Finances ont été proposés pour le système de protection à la frontière pour les céréales, les oléagineux et le sucre.

Le renforcement du système de suivi des cours mondiaux des produits agricoles sera opéré en associant les professionnels, et ce afin de réagir en temps réel en cas de besoin.

Approvisionnement en facteurs de production

Eau d'irrigation

Au 1^{er} Septembre 1998, la situation prévisionnelle des réserves en eau des barrages à usage agricole, telles qu'estimées par le Ministère de l'Équipement, serait de 8,1 Milliards de m³. La simulation des niveaux des réserves d'eau escomptés à la fin de la campagne 1999-2000 a permis de retenir un scénario par barrage garantissant, en cas d'année sèche, un volume stocké à même d'assurer les besoins en eau potable et industrielle ainsi que la couverture des besoins en eau d'irrigation pour les cultures d'hiver et pérennes, même en cas de succession de deux années de sécheresse.

La dotation globale allouée serait de 3,6 Milliards de m³, soit 119% de la dotation moyenne réalisée durant les huit dernières campagnes agricoles et 83% des dotations normales. Ce programme permet de:

- couvrir les besoins normaux des périmètres du Souss-Massa, des Doukkala, du Loukkos, du N'fis, du Draâ moyen et du Gharb (Behit, 1^{ère} et 2^{ème} tranche d'irrigation).
- satisfaire avec restriction les besoins normaux des autres périmètres (Tafilalet, Moulouya, Tadla, Haouz,...).

Engrais

Des contacts sont en cours avec les opérateurs (OCP et sociétés d'engrais) pour s'assurer de l'approvisionnement normal du pays en engrais lors de la prochaine campagne agricole.

Les principales actions et mesures concerneront:

- le renforcement du système de suivi des prix des engrais au niveau des différents points de vente;
- la réalisation par les ORMVA d'une campagne d'information en matière de conseil en fertilisation (analyses des sols,...) en tirant profit de la subvention prévue à cet effet au niveau du FDA.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour mettre en place une organisation du marché des engrais à même d'assurer son approvisionnement normal.

Semences

Les productions prévisionnelles de semences sélectionnées sont suffisantes pour satisfaire la demande généralement exprimée en cet intrant (800.000 qx). Toutefois, dans le but d'augmenter l'utilisation de ces semences, des propositions pour la mise en œuvre du Plan National Semencier sont en cours de préparation avec la profession. En outre, de nouvelles propositions en matière de prix des semences, sont en cours d'examen.

Prix à l'utilisation

- mettre en place des prix différenciés selon les performances des variétés;
- fidéliser la clientèle à travers une politique appropriée de prix;
- différencier les prix le long de la période des ventes et ce, en instaurant des prix promotionnels en début de campagne;
- procéder, au moment de la commercialisation, à un ajustement des prix en fonction des données du marché.

Distribution

Impliquer les revendeur privés (notamment les jeunes promoteurs) dans un cadre contractuel avec la SONACOS.

Prix à la production

Mettre en application la convention déjà signée avec les multiplicateurs en indexant les prix à leur payer en fonction de ceux du commun, tout en examinant la possibilité de réajuster à la hausse la prime à la multiplication pour inciter à la production des semences, selon les variétés les plus demandées.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation des agriculteurs pour le traitement des semences communes de blés et d'orge est suggérée dans certaines régions céréalières favorables.

Les Chambres d'Agriculture, les Communes, les différents services concernés du Ministère et les autorités locales et provinciales seront invités à participer à l'encadrement de cette opération.

Mécanisation agricole

La mécanisation agricole se heurte à deux groupes de contraintes:

- Le coût élevé des machines agricoles, ce qui a entraîné le recours à des importations de plus en plus massives de matériel d'occasion, souvent vétuste et peu performant.
- La cherté du gasoil du fait de sa forte taxation (2,42 Dh/l, non compris la TVA).

Des subventions sont servies dans le cadre du Fonds de Développement Agricole. Elles s'avèrent toutefois insuffisantes. Aussi, a-t-il été retenu d'inclure les tracteurs parmi les objets bénéficiant de la prime à l'investissement.

Une commission interministérielle doit être constituée des départements concernés (Affaires Générales, Economie et Finances, Energie, Agriculture, Intérieur, Transports) pour examiner les modalités pratiques de détaxation du gasoil utilisé en agriculture et ce conformément à la Déclaration Commune signée à Kénitra le 15 Mai 1997 et sur la base des résultats de la réflexion menée à ce sujet par le Ministère de l'Agriculture.

Contrôle de la qualité des intrants

L'approche de contrôle systématique lancée lors de la campagne 1997-98 sera renforcée. Des dispositions pratiques seront prises à ce sujet par les services concernés du Ministère de l'Agriculture.

Commerce intérieur

Céréales

L'analyse de la situation actuelle du disponible en blé tendre et de sa concentration régionale nécessite le recours aux importations afin d'assurer l'approvisionnement régulier du pays en blé tendre tout en poursuivant la garantie des débouchés à la production nationale en cette céréale. Il est urgent de:

● lancer, au début du mois d'Août, un appel d'offres à l'importation pour approvisionner les régions déficitaires dont les besoins mensuels s'élèvent à 510.000 qx.

● informer les opérateurs sur le nouveau système de tarification dès le dépôt du projet d'amendement auprès du parlement pour son adoption.

● proroger la date limite de dépôt des offres de blé tendre local à l'ONICL jusqu'au 1^{er} Nov. 1998.

Huiles d'olive

L'accumulation de stocks d'huiles d'olive chez les oléifacteurs (60.000 Tonnes environ) et l'approche du démarrage de la prochaine récolte (Septembre) nécessitent l'aboutissement rapide, des propositions formulées par la Commission Interministérielle constituée à cet effet au niveau du Ministère chargé des Affaires Générales.

Ces mesures concernent:

● La subvention exceptionnelle pour cette année des exportations d'huiles d'olive;

● Le soutien des prix à la consommation des huiles d'olive au même titre que les huiles de graines.

Cultures sucrières

L'augmentation régulière des coûts de production, malgré les gains réalisés globalement en terme de productivité, et la stabilisation des prix payés aux producteurs à leurs niveaux de 1995, ont entraîné une baisse de la rentabilité des cultures sucrières et risquent de compromettre la réalisation des programmes établis pour garantir un approvisionnement suffisant des sucreries.

Le Ministère de l'Agriculture a mené une étude sur les coûts de productions des cultures sucrières ayant permis d'identifier les mesures à prendre à ce sujet. Il s'agira d'examiner ces propositions par une commission interministérielle comprenant des représentants des départements concernés (Affaires Générales, Finances, Industrie, Agriculture) pour validation.

Agrumes

La mise en œuvre du Plan d'assainissement du secteur de la transformation des agrumes a permis la réalisation de résultats probants puisque près de 130.000 Tonnes d'agrumes ont été traitées. De plus, l'amélioration des cours mondiaux des jus a contribué à l'amélioration financière de la Société FRUMAT. Il s'agira, dès que les textes relatifs à l'instauration de la prime à la valorisation des agrumes, de débloquer la contribution de l'Etat dans ce domaine. Pour la prochaine campagne agricole, il sera réalisé, en relation avec l'Association des Producteurs d'Agrumes du Maroc, une opération de sensibilisation des agrumiculteurs sur l'approvisionnement de la société FRUMAT en matières premières à la lumière des engagements pris à ce sujet.

Approvisionnement en produits alimentaires pour le mois de Ramadan

Les produits les plus sensibles concernent le lait, les légumineuses, les dattes et le riz. Des actions et mesures sont en cours d'étude pour assurer un approvisionnement normal en ces produits.

Autres domaines

Il s'agira de poursuivre les actions de sensibilisation visant:

● l'élargissement de l'adhésion des agriculteurs aux Coopératives Agricoles Marocaines;

● la réalisation de campagnes d'information sur les régimes de commercialisation des différents produits agricoles et sur leurs implications en terme d'organisation des agriculteurs.

● le développement des relations de partenariat entre les différents maillons des filières agricoles;

● l'encadrement rapproché de la prochaine récolte des olives à la lumière des mesures qui seront prises par le Gouvernement en matière de commercialisation des huiles issues de ce produit.

Exportations agricoles

Les principales mesures et actions concernent:

● le renforcement de la coordination et de la concertation entre les différents groupes exportateurs pour éviter la concurrence maroco-marocaine; l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations pourrait jouer un rôle déterminant de mise en garde et de sensibilisation dans ce domaine;

● l'intensification des actions de promotion et de publicité au profit des exportations marocaines en liaison notamment avec le Centre Marocain de Promotion des Exportations, l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations et la profession, particulièrement au niveau des nouveaux marchés.

● la poursuite des actions visant la diversification des exportations des produits agricoles (tomates rouges sur le marché USA, tomate en poudre et autres). En particulier, avec la publication récente au Bulletin Officiel des USA de l'agrément accordé aux exportations marocaines de tomates rouges, une action ciblée sera menée rapidement dans les zones concernées (particulièrement Doukkala et Abda).

Suivi et encadrement de la campagne agricole

● Une mobilisation des différents services du Ministère de l'Agriculture sera effectuée pour un encadrement et un suivi rapprochés de la campagne agricole et ce en vue d'améliorer le système de suivi-évaluation et de donner l'information en temps réel sur l'état d'avancement des travaux des sols, des semis, de l'entretien des cultures, etc... ainsi que sur tout phénomène particulier ayant un impact sur le déroulement de la campagne agricole (aléas climatiques, etc);

● Des spots télévisés et des tables rondes avec les chambres d'agriculture et les associations professionnelles seront réalisés en ciblant des thèmes liés au déroulement de la campagne agricole notamment:

● adhésion au programme d'assurance agricole;

● travaux précoces des sols;

● fertilisation

● traitement des semences communes

● lutte contre les mauvaises herbes et les maladies

● réduction des pertes à la récolte et au stockage

● il est suggéré la création dans chaque province de comités d'encadrement de la mise en place des cultures céréalières comprenant les services extérieurs du Ministère, les chambres d'agriculture, les communes, les autorités locales, les sociétés d'Etat, des agriculteurs performants pour l'organisation des campagnes de sensibilisation thématiques le long de la campagne agricole ■.

MADRPM (04 Août 1998)

Principales actions en matière d'élevage

Défense et protection du cheptel

● Renforcement du rôle des laboratoires nationaux et régionaux en matière d'épidémiologie et de recherches vétérinaires

⇒ Extension et renforcement des réseaux nationaux de surveillance (Encephalopathie spongiforme bovine, fièvre aphteuse, clavelée ovine, brucelloses)

⇒ Conduite d'études épidémiologiques (clavelée ovine, brucelloses, tuberculose, maladies du dromadaire)

⇒ Formation et perfectionnement des cadres nationaux (diagnostic rapide ELISA et PCR, épidémiologie opérationnelle: gestion du risque sanitaire, SIG, analyses coûts/bénéfices)

● Assainissement de l'environnement sanitaire

⇒ Conduite du programme de prophylaxie (charbon, variole, clavelée, brucelloses, parasitoses externes, enterotexémis-parasitoses internes, programme de sauvegarde du cheptel)

● Renforcement du contrôle sanitaire vétérinaire au niveau des postes frontières

Contrôle de la qualité

● Contrôle des abattoirs (180 municipaux et 730 ruraux) et des établissements de traitement, de conservation ou d'entreposage des produits animaux ou d'origine animale

● Agrément et suivi sanitaire des bateaux congélateurs et des unités de traitement des produits de pêche (400 bateaux, 250 unités)

● Investigations analytiques: 60.000 à 70.000 prélèvements (plus de 300.000 analyses sanitaires et qualitatives de laboratoire)

● Contrôle de la restauration collective dont près de 6.000 cantines scolaires

● Contrôle sanitaire vétérinaire à l'importation et l'exportation des produits animaux et d'origine animale au niveau des postes frontières

● Formation continue au profit des vétérinaires inspecteurs et leurs auxiliaires en matière de gestion et d'assurance qualité

Amélioration de la productivité du cheptel

● Amélioration de la structure génétique du cheptel bovin (insémination artificielle (+20%/an) dans les zones favorables, la monte naturelle, l'introduction de races performantes et la sélection pour atteindre 70% du cheptel amélioré).

● Renforcement de l'encadrement des éleveurs (contrats programmes avec les organisations professionnelles d'élevage (ANOC, ANEB et ANPVR) et partenariat entre éleveurs industriels de la filière laitière (productivité et qualité)).

● Incitation à l'intensification de la production animale (FDA).

Stratégie de développement des parcours

● Poursuite de l'exécution des projets intégrés suivants:

⇒ Projet de développement pastoral et de l'élevage dans l'Oriental (Coût du projet 412 millions Dh, durée du projet 8 ans, Date de démarrage: 1991, Etat d'avancement: réalisation 71%, budget alloué à 1998-99: 35.580.000 Dh, Zone concernée: Provinces de Figuig et Jerada).

⇒ Projet de développement rural de Taourirt-Tafoughalt (Coût du projet 446 millions Dh, durée du projet 8 ans, Date de démarrage: 1998, Etat d'avancement: en cours, budget alloué à 1998-99: 20.561.000 Dh, Zone concernée: Provinces de Berkane et Taourirt).

⇒ Projet de gestion des ressources naturelles dans la province de Taza (Coût du projet 3 millions de Dollars US (don du Gouvernement Italien), durée du projet 3 ans, Date de démarrage: 1998, Zone concernée: Parc National de Tazekka et le périmètre pastoral de Tafraata).

⇒ Projet de mise en valeur en bœuf de Sidi Tijji (Coût du projet 20.289.000 Dh, durée du projet 3 ans, Date de démarrage: 1997, Etat d'avancement: en cours, budget alloué à 1998-99: 9.022.500 Dh, Zone concernée: Province de Safi, CR de Sidi Tijji).

⇒ Achèvement des actions de développement de l'élevage prévues dans les 6 PMVB (Reggada, Palmeraie de Figuig, Ouled Fennane, Bliit, Ain Chegag, Mestegmeur) lancés en 1996.

⇒ Démarrage du PMVB d'Ouled Gouaouch, Béni Zrantel et Boukhriss (Coût du projet 23.272.000 Dh, durée du projet 3 ans, Date de démarrage: 1998, budget alloué à 1998-99: 7.574.000 Dh, Zone concernée: CR Ouled Gouaouch, Béni Zrantel et Boukhriss).

Programme de sauvegarde et de protection du cheptel

(lancé à partir du 25 Juin 1998 au profit des provinces déclarées sinistrées, coût prévisionnel: 150 millions de Dh)

● Distribution de 500.000 qx d'orge importé dans le cadre d'une opération encadrée (prix de cession aux bénéficiaires: 150 à 160 dh/qx avec la prise en charge par l'Etat des frais de transport).

● Subvention à hauteur de 30 à 50% de 500.000 qx d'aliments composés (150 dh/qx environ).

● Prise en charge des frais de transport des aliments de bétail pour un montant de 40 millions de dirhams.

● Un programme complémentaire d'importation d'aliments en exonération de taxes et droits de douane (son, pulpe sèche de betterave et luzerne déshydratée) à un prix de 120 à 130 dh/qx sera lancé incessamment au profit des Associations et coopératives d'éleveurs dans la majorité des zones d'élevage en collaboration avec les chambres d'agriculture.

● Réalisation d'un programme d'abreuvement du cheptel pour un montant de 20 millions de dirhams.

● Renforcement de la protection sanitaire du cheptel pour un montant de 20 millions de dirhams ■.

MESURES NECESSITANT DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES

DOMAINES	ACTIONS ET MESURES	OBSERVATIONS
Financement	<ul style="list-style-type: none"> ● Utilisation du solde de l'enveloppe de 950 Millions Dh, fixée initialement pour le traitement des dettes des agriculteurs, pour le renforcement des mesures s'y rapportant. ● Nécessité d'activer l'aboutissement des travaux de la commission Agriculture-Finances chargée de la proposition de mesures d'assainissement de la situation de la CNCA (restructuration, convention Etat-CNCA etc...) 	Nouvelles propositions en cours de préparation
Assurance agricole	<ul style="list-style-type: none"> ● Prorogation d'une année la mise en œuvre du programme test de garantie de la production céréalière contre la sécheresse. ● Prise en charge par un mécanisme gouvernemental du coût des actions d'aide aux zones et agriculteurs sinistrés par des aléas climatiques. 	Proposition nécessitant l'accord du Ministre de l'Economie et des Finances
Incitations	Adoption et mise en application des décrets relatifs aux primes à l'investissement.	Urgent
Exonérations fiscales	Constitution d'une commission interministérielle pour statuer sur le problème de mise en application du décret n° 2-83-605 du 29 Juillet 1983 relatif à l'exonération de certains intrants utilisés dans les serres.	Urgent
Protection à la frontière	Constitution d'une commission pour se pencher, en liaison avec la rentabilité des cultures sucrières, sur les prix ciblés à l'importation du sucre.	
Commerce Intérieur	Céréales <ul style="list-style-type: none"> ● Accord à donner à l'ONICL pour le lancement au début du mois d'Août d'appels d'offres pour l'importation de blé tendre en vue d'approvisionner les zones déficitaires. ● Prorogation de la date limite de dépôt des offres de blé tendre local à l'ONICL jusqu'au 1er Novembre 1998 au lieu du 31 Août 1998. 	Urgent
	Huiles d'olive Adoption des propositions formulées par la Commission Interministérielle constituée au niveau du Ministère chargé des Affaires Générales et concernant la subvention exceptionnelle pour cette année des exportations d'huiles d'olive et le soutien des prix à la consommation des huiles d'olive au même titre que les huiles de graines.	Urgent

MESURES ET ACTIONS DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DOMAINES	ACTIONS ET MESURES
Financement	Préparation par la CNCA d'une étude ayant pour objet: <ul style="list-style-type: none"> ● l'évaluation du coût de l'opération de traitement du surendettement des agriculteurs ayant régularisé leur situation avec la CNCA et l'examen de nouvelles possibilités d'assainissement de la situation des agriculteurs surendettés. ● l'identification des actions communes à mener conjointement par les services du Ministère et les Caisses de Crédit Agricole pour la relance des investissements privés agricoles.
Incitations	Mobilisation des services du Ministère, des Chambres d'Agriculture, des Associations Professionnelles et des Autorités Locales pour mener une vaste campagne d'information afin de tirer le meilleur profit de l'application des primes à l'investissement et ce, à travers: <ul style="list-style-type: none"> ● l'édition d'une brochure d'information sur les primes décidées; ● l'organisation des réunions sectorielles aux échelons provincial et local.
Protection à la frontière	Renforcement du système de suivi des cours mondiaux des produits agricoles.
Approvisionnement en facteurs de production	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement du système de suivi des prix des engrais au niveau des différents points de vente; ● Adoption de nouvelles mesures en vue de contribuer à l'augmentation de l'utilisation des semences sélectionnées de céréales; ● Renforcement de l'approche de contrôle systématique de la qualité des intrants agricoles.
Commerce intérieur	<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation en relation avec l'ASPAM, d'une opération de sensibilisation et de suivi au sujet de l'approvisionnement de FRUMAT en matières premières à la lumière des engagements pris à ce sujet; ● Réalisation d'opérations pilotes avec les Chambres d'Agriculture visant le développement de certaines productions agricoles. Des opérations pilotes sont en cours pour le traitement des oliviers et des agrumes; ● Poursuite des efforts visant l'élargissement de l'adhésion des agriculteurs aux Coopératives Céréalières (CAM); ● Encadrement rapproché de la prochaine récolte des olives à la lumière des mesures qui seront prises par le Gouvernement en matière de commercialisation des huiles issues de ce produit; ● Etude des actions et mesures visant l'approvisionnement normal des produits alimentaires sensibles pendant le mois de Ramadan.
Exportations	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement de la coordination et de la concertation entre les différents groupes exportateurs; ● Identification des actions de promotion et de publicité au profit des exportations marocaines; ● Poursuite des actions visant la diversification des exportations des produits agricoles (tomates rouges sur le marché USA, tomate en poudre et autres).
Suivi et encadrement de la campagne agricole	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement des actions visant à mobiliser davantage les services extérieurs du Ministère de l'Agriculture pour un encadrement et un suivi rapprochés. ● Réalisation de spots télévisés et de tables rondes avec les Chambres d'Agriculture et les Associations Professionnelles en ciblant des thèmes liés au déroulement de la campagne agricole. ● Création dans chaque province de comités d'encadrement de la mise en place des cultures céréalières par l'organisation des campagnes de sensibilisation thématiques le long de la campagne agricole.

Pour vos questions, remarques, suggestions, abonnements et contributions au BTT:
 Adresse: B.P: 6446-Instituts, Rabat, Maroc,
 Fax/Tél.: (212) 7-77-80-63,
 Internet: bamouh@acdlim.net.ma

Texte intégral du bulletin accessible par internet:
<http://www.mygale.org/~bamouh/>

5ème édition d'AGRIMAROC
 Le salon international de l'agriculture
 16-20 Septembre 1998 à Casablanca